



2023

Résultat annuel



## Résultat annuel 2023

Ce sont les évolutions positives qui ressortent et restent en mémoire lorsqu'on se retourne vers l'année 2023.

Dans un contexte de marché exigeant, marqué par les tensions géopolitiques et la lutte contre l'inflation, la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes a réalisé un rendement positif de 7,72 %.

Le bon résultat financier a permis une nouvelle fois une rémunération des avoirs de vieillesse nettement supérieure aux prescriptions minimales légales. En outre, le régime de cotisations extrêmement attractif a pu être maintenu et le taux de couverture augmenté.

Afin de pouvoir continuer à satisfaire rapidement et avec compétence les besoins et les exigences de ses assurés et membres, la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes a mis l'accent sur l'optimisation des processus internes. L'outil en ligne permet aux employeurs de communiquer 24 heures sur 24 et de traiter rapidement les mutations.

La caisse de pension des horticulteurs & fleuristes est prête à relever les défis futurs dans le domaine des assurances sociales et à se développer, notamment dans le domaine de la numérisation. Elle restera donc à l'avenir votre partenaire de confiance dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

## L'essentiel en bref

Une fois de plus, une grande importance a été accordée à la mise en œuvre des placements conformément à la stratégie et un rééquilibrage a été effectué au début de l'année. Le rendement positif de 7,72% obtenu a permis à la caisse de pension des horticulteurs et fleuristes d'effectuer les provisions requises et d'augmenter les réserves de fluctuation de valeur.

En automne, la commission d'assurance a fixé le taux définitif pour la rémunération des avoirs de vieillesse au 31.12.2023 à 2,5%. Il est réjouissant de constater qu'un taux d'intérêt nettement supérieur au taux d'intérêt minimal peut à nouveau être accordé. Grâce à cette rémunération plus élevée, tous les assurés actifs profitent de la totalité de leur avoir de vieillesse épargné. Pour l'année 2024, elle a fixé un taux de mutation de 1,25% pour les départs en cours d'année.

Une amélioration des processus internes a permis de maintenir les frais administratifs à un niveau très bas de CHF 132 par assuré pendant une année supplémentaire, malgré l'augmentation générale des coûts.

La caisse de pension des horticulteurs et fleuristes offre toujours à ses membres un excellent rapport qualité-prix, ce qui s'est traduit par une expansion organique. Fin 2023, la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes comptait 7155 assurés issus de 936 entreprises affiliées.

## Perspectives

La caisse de pension des horticulteurs et fleuristes s'efforce d'identifier les besoins de ses membres et assurés et de proposer des solutions de prévoyance adaptées. A partir de janvier 2024, l'offre de plans s'est enrichie d'une nouvelle famille de plans avec une déduction de coordination fixe et réduite et un seuil d'entrée plus bas. Cela permet en particulier aux collaborateurs travaillant à temps partiel ou ayant un salaire inférieur de bénéficier de meilleures prestations.

Nous nous efforçons de connaître les besoins futurs de nos assurés et de nos membres afin de pouvoir contribuer activement à façonner l'avenir avec nos offres.

A l'avenir également, nous serons votre partenaire fiable et digne de confiance pour votre prévoyance professionnelle. Nous vous aidons à vérifier votre solution de prévoyance actuelle et vous montrons volontiers les possibilités d'optimisation.

**Nous nous réjouissons de votre prise de contact !**  
**info@vorsorge-gf.ch — 044 253 93 80**

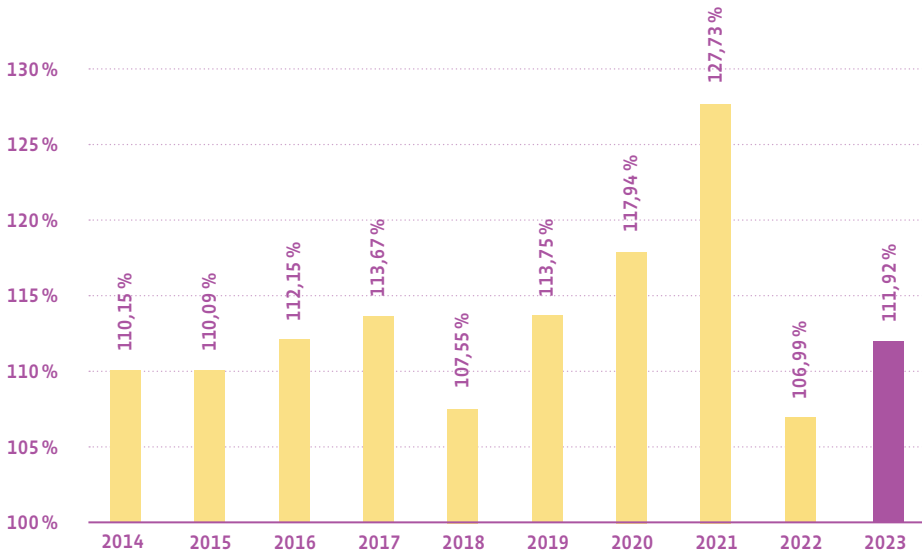
## Taux de couverture

Le calcul du taux de couverture montre à quel point les obligations de la caisse de pension sont couvertes par des actifs.

Le taux de couverture (selon l'art. 44 OPP2) permet des comparaisons concernant la santé financière des institutions de prévoyance. En raison des bons rendements sur les marchés des actions par rapport à l'année précédente et de la performance élevée qui en résulte sur l'ensemble de la fortune, une nette augmentation du taux de couverture a pu être atteinte. Au 31.12.2023 la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes présente un bon taux de couverture de 111,92% (année précédente: 106,99%), ce qui correspond à la moyenne à long terme.

Les provisions techniques ont encore été renforcées, ce qui nous permettra de continuer à honorer pleinement nos engagements à l'avenir. La performance réalisée sur les marchés des actions a permis d'augmenter les réserves de fluctuation de valeur, de sorte que leur objectif a presque été atteint. Fin 2023, la caisse de pension des horticulteurs et fleuristes dispose d'une capacité de risque presque illimitée.

### Taux de couverture à la fin de l'année



## Bilan

<b>Actifs</b>	<b>31.12.2023 (CHF)</b>	<b>31.12.2022 (CHF)</b>
Liquidités	190 050	441
Créances et prêts à court terme	5 411 238	12 310 492
Titres	560 291 067	492 167 375
Autres placements	-	-
Compte de régularisation de l'actif	2 861 556	2 390 378
Actifs issus des contrats d'assurance	134 979 101	134 979 101
<b>Total des actifs</b>	<b>703 733 012</b>	<b>641 847 787</b>

<b>Passiven</b>	<b>31.12.2023 (CHF)</b>	<b>31.12.2022 (CHF)</b>
Prestations de libre passage et rentes	8 714 125	8 302 344
Banques / Assurances	-	-
Autres obligations	98 988	34 065
Compte de régularisation du passif	177 438	31 151
Réserves de cotisations d'employeur	14 093 565	14 487 325
Capitaux de prévoyance pas réassurés actifs	311 574 693	298 503 259
Capitaux de prévoyance pas réassurés bénéficiaires de rentes	108 709 094	93 191 228
Passifs issus des contrats d'assurance	134 979 101	134 979 101
Provisions techniques	52 909 614	51 856 929
Réserves de fluctuation de valeur	72 476 394	40 462 385
Fonds libres	-	-
<b>Total des passifs</b>	<b>703 733 012</b>	<b>641 847 787</b>

## Compte d'exploitation

	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Cotisations et apports ordinaires et autres	37 959 465	40 971 902
Prestations d'entrée	30 356 783	31 755 100
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>68 316 248</b>	<b>72 727 002</b>
Prestations réglementaires	- 26 652 087	- 19 033 305
Prestations de sortie	- 34 681 168	- 33 008 721
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>- 61 333 255</b>	<b>- 52 042 026</b>
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance pas réassurés, provisions techniques et réserves de cotisations	- 29 106 166	- 39 088 857
Produit de prestations d'assurance	8 252 657	7 558 895
Charges d'assurance	- 527 883	- 3 563 371
<b>Résultat net de la partie assurance</b>	<b>- 14 398 399</b>	<b>- 14 408 357</b>
Résultat net des placements	47 501 692	- 93 514 471
Autres produits / charges	- 46 477	11 115
Charges administratives	- 1 042 807	- 1 038 606
<b>Résultat avant réserves de fluctuation</b>	<b>32 014 009</b>	<b>- 108 950 319</b>
Dissolution / Constitution de réserves de fluctuation	- 32 014 009	45 482 423
<b>Résultat</b>	<b>-</b>	<b>- 63 467 896</b>

## Evolution du risque

L'année dernière, le nombre d'incapacités de travail déclarées est resté stable à un faible niveau. Le nombre de nouvelles rentes pour cause d'invalidité est lui aussi resté pratiquement inchangé. En résumé, on peut constater que l'évolution des risques décès et invalidité s'est maintenue au niveau des années précédentes. Pour se prémunir contre des résultats de sinistres extraordinaires, il existe une assurance contre les dommages globaux (Stop-Loss).

En outre, la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes a accordé un taux de conversion de 6,8% lors du départ à la retraite pour les avoirs de vieillesse jusqu'à un montant de CHF 500000. Un taux de conversion de 5,2% a été accordé pour la part de l'avoir de vieillesse supérieure à CHF 500000. Une adaptation du taux de conversion des femmes à partir du 1.1.2024 a été décidée. Désormais, un taux de conversion de 6,8%, respectivement de 5,2%, a été attribué aux femmes à l'âge de référence. Malgré les conditions attrayantes, une partie des assurés ont choisi de percevoir leur prestation de vieillesse sous forme de capital.

L'année dernière, l'âge moyen des assurés de notre caisse de pension a légèrement baissé pour

## Placements

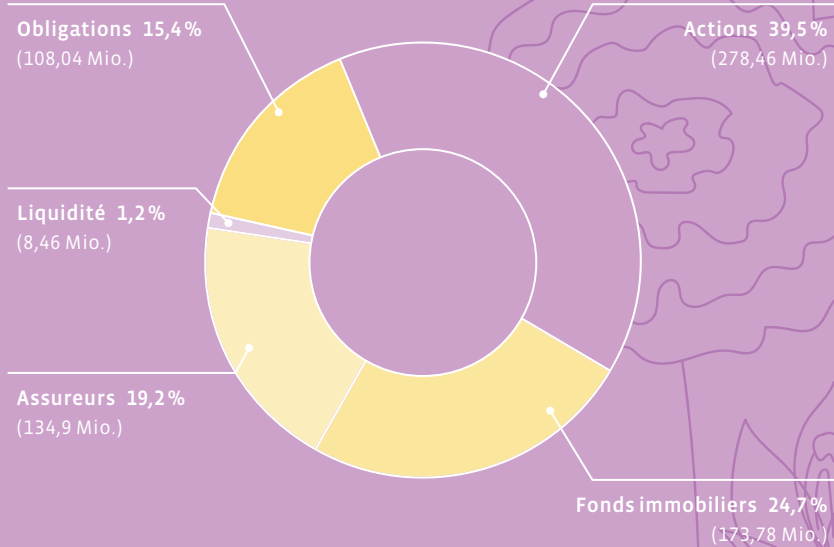
Après une année boursière 2022 exigeante, l'année 2023 a commencé de manière très positive. Dès le printemps, les difficultés de plusieurs banques aux États-Unis, puis la disparition du CS, ont fait apparaître les prochains obstacles. Grâce à la confiance dans le système, les marchés financiers sont restés stables. L'action déterminée des banques centrales a permis d'endiguer l'inflation. Au troisième trimestre, de nouvelles turbulences ont suivi avec le conflit au Proche-Orient et la forte baisse des taux directeurs. Au quatrième trimestre, une nette reprise a été constatée sur les marchés des capitaux. Rétrospectivement, l'année de placement a été volatile mais peut être qualifiée de réjouissante, surtout en raison du sprint final du dernier trimestre. Les placements auprès des assureurs ont été accordés avec constance à la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes, car ils sont assortis d'une garantie de valeur nominale.

Le pooling de placements via parparis permet à la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes d'effectuer des placements à des conditions intéressantes et de profiter d'économies d'échelle.

Sur l'ensemble du portefeuille, la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes a atteint un rendement de 7,72%.



## Placements à fin 2023



## Chiffres clés

	2023	2022	2021
Taux de couverture	111,92%	106,99%	127,73%
Rémunération des fonds de prévoyance	2,50%	2,00%	3,00%
Sociétés affiliées	936	956	961
Nombre d'assurés cotisations	6 740	6 703	6 531
Nombre d'assurés exemptés de cotisations	150	141	128
Nombre de bénéficiaires de rentes	1 154	1 120	1 102
Charges d'administration par assuré (sans gestion de capital)	132.20	132.50	136.25

**Membres de la commission d'assurance au 31.12.2023**

Ferrari Aldo	Président	Représentant des salariés
Kündig Ruedi	Vice-président	Représentant des employeurs
Bernett Brigitta	Membre	Représentante des salariés
Kafader Stefan	Membre	Représentant des salariés
Meyer Thomas	Membre	Représentant des salariés
Stähli Reto	Membre	Représentant des employeurs
Stamm Sonja	Membre	Représentante des employeurs
van Egmond Serge	Membre	Représentant des employeurs

**Gestion de la caisse de pension** par la Caisse de compensation Forte

Dr. Urs Fischer, expert en caisse de pension avec dipl. féd.

Cornelia Stucki, responsable de la Caisse de pension

**proparis Fondation de prévoyance des arts et métiers suisse**

La Caisse de pension des horticulteurs & fleuristes est une institution de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance des arts et métiers Suisse, dont le siège est à Berne.

Jean-Claude Bregnard, conseiller proparis

**Expert CP**

KELLER EXPERTEN AG, Frauenfeld, partenaire contractuel

André Tapernoux, expert en assurance de pension avec dipl. féd, Frauenfeld

**Organe de contrôle**

BDO, Schiffbaustrasse 2, 8031 Zürich

**Autorité de surveillance**

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)

**Éditrice** Prévoyance des horticulteurs & fleuristes, Ifangstrasse 8, 8952 Schlieren,

044 253 93 80, info@vorsorge-gf.ch **Graphisme** Clerici Partner Design, Zürich

**Photos** Dreamstime.com, istockphoto.com **Impression** Staffel Medien AG, Zürich **Tirage** 80 Ex.



